

Appels d'offres

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CONTRATS PUBLICS ET CONCURRENCE

La formation a pour but de permettre à des professionnels, ou débutants en la matière de se professionnaliser dans le domaine de l'achat public avec des spécialités distinctes.

Il permet d'acquérir les connaissances et un savoir-faire méthodologique par la maîtrise des fondamentaux et des aspects les plus techniques de la commande publique.

OBJECTIFS

Ce DU a pour objectifs de maîtriser les procédures d'achats, grâce à une analyse du droit positif et à des mises en situation, et de connaître les règles applicables aux professionnels chargés de les mettre en œuvre.

PUBLICS CONCERNÉS

- > Juriste, responsable/directeur juridique, conseil juridique, consultant, étudiant en fin de cursus ;
- > Responsable/directeur achat, acheteur, directeur des services économiques, responsable filière achat, référent achat, cadre référent d'un service déconcentré de l'Etat ;
- > Toute personne désirant intégrer le service juridique/achat d'une collectivité territoriale, d'un établissement public, d'un établissement de santé et/ou médico-social, d'une entreprise.

INFORMATIONS COVID-19 :

Organisation de votre espace de formation : nous nous engageons à respecter la limitation du nombre de stagiaires par formation, à faire appliquer les règles sanitaires au sein de nos locaux et à la pratique des gestes barrières par nos personnels et enseignants.

Continuité de la formation : cette formation en présentiel, est susceptible de vous être proposée en distanciel en cas de fermeture des campus de l'Université de Toulon. Les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.

Formation continue :

Déclaration d'activité (NDA) N° 93 83 P00 26 83
Siret : 198 307 662 00017

Possibilités de financement de la formation :

- > Via le dispositif du plan de développement des compétences, auprès de votre Opcv.
- > Prise en charge possible du FIF-PL - fonds pour la formation professionnelle des salariés et des indépendants - En fonction des critères votés par la Commission Professionnelle.

MODALITÉS

Durée des études :

- > 12 novembre 2022
à mi-juin 2023
- > Un vendredi journée
et un samedi matin par mois
- > 96 heures

Lieux :

- > UFR Droit de Toulon
- > Campus de La Garde

Informations :

- > T. 04 94 14 22 50 - T. 04 94 14 75 73
- > dfpa@univ-tln.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Grégory MARCHESINI**,
Maître de conférences,
gregory.marchesini@univ-tln.fr
- > **Karine DALMAS**, Directrice
de la Commande Publique
Département du Var
kdalmas@var.fr



FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET ALTERNANCE

UNIVERSITÉ DE TOULON

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS 96H

UE1 (48 H) : GÉNÉRALITÉS

Typologie des contrats publics

- > Marchés publics (4h)
- > Contrats de concession (4h)
- > Subventions (4h)
- > Domanialité et concurrence (4h)

Étapes de l'achat public

- > Recensement et programmation (3h)
- > Détermination du besoin et sourcing (3h)
- > Choix de la procédure d'achat (4h)
- > Publicité (3h)
- > Analyse des candidatures (4h)
- > Analyse des offres (3h)
- > Négociations (4h)

Différends et contentieux

- > Précontentieux et résolution non juridictionnelle des litiges (4h)
- > Contentieux de la passation (4h)

UE2 (40H) : APPROFONDISSEMENT

Approfondissement des sources

- > Droit pénal des affaires (favoritisme/prise illégale d'intérêts/corruption) (3h)
- > Droit collectivités territoriales/intercommunalité et achat public (3h)
- > Droit des obligations (validité de la formation) (4h)
- > Droit de la concurrence et achat public (3h)

Approfondissement des techniques d'achat public

- > Allotissement (3h)
- > Critères/pondération/hierarchisation (4h)
- > Clauses sociales (3h)
- > Achats durables (3h)
- > Marchés particuliers (3h)
- > Variantes (4h)
- > Prix (4h)
- > Gestion des données et restitution (3h)

Conférence d'actualité (8H)

UE3 Exposé-discussion

- > Exposé-discussion devant jury



QUALIFICATION DES FORMATEURS

- > Les formateurs sont soit des enseignants de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.
- > Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > La démarche pédagogique appliquée par les formateurs est adaptée aux apprenants et vise à faciliter l'apprentissage.
- > Au cours de la formation, plusieurs méthodes seront appliquées telles que les méthodes interrogative, active et expérientielle, basées sur le questionnement, la participation active et la mise en œuvre d'un projet en situation réelle.
- > Les enseignants croisent diverses modalités pédagogiques qui se révèlent complémentaires et permettent en fonction des objectifs des diplômes, d'optimiser le temps d'étude : enseignements en présentiel, hybrides et à distance. Pour cela, ils peuvent s'appuyer au sein de l'université de Toulon, sur de nombreux équipements et outils numériques.
- > Une bibliographie sur la thématique du diplôme est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.

COÛT PÉDAGOGIQUE*

- > Paiement personnel : 1 200,00 €
- > Prise en charge : 1 500,00 €
- > Étudiant UTLN : 430,00 €
- > Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 170 €*
- > Toute formation est dûe selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Droits pour l'année 2021-2022 susceptibles de modification pour l'année 2022-2023.

CANDIDATURE

- > Du 1^{er} juin au 31 octobre 2022 sur eCandidat : <https://callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/>
- > L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

PRÉ-REQUIS

- > Ce DU s'adresse aux personnes titulaires d'un Bac ou possédant une expérience dans le domaine.

MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- > L'ensemble du programme de l'année, regroupant les deux modules et les conférences d'actualité, fera l'objet d'un exposé-discussion en fin d'année devant un jury.
- > Chaque note est affectée d'un coefficient de 1.

Admission au diplôme :

- > Le diplôme ne pourra être délivré qu'après obtention d'une note globale supérieure à 10/20 après addition des notes coefficientées obtenues pour chaque module et pour l'exposé-discussion, soit 30/60.

** Extrait du règlement des études : <https://dfpa.univ-tln.fr>

EFFECTIF

- > Effectif minimum : 10
- > Effectif maximum : 25
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

HANDICAP

- > Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html